



**SAINT
BASILE**

RÉGION PORTNEUF

OFFRE D'EMPLOI

JOURNALIER DE VOIRIE

SURPRENANTE ET INCONTOURNABLE

Sous l'autorité du contremaître des travaux publics, le journalier de voirie devra exécuter différentes tâches rattachées aux travaux publics de la Ville. Plus précisément, il sera responsable de :

- Opérer de la machinerie lourde (rétrocaveuse, niveleuse, camion 10 roues, etc.);
- Réaliser des inspections et compléter des rapports liés aux infrastructures municipales;
- Évaluer la nature des travaux d'entretien des équipements et de réparation nécessaire des bâtiments, et soumettre ses recommandations à son supérieur;
- Opérer un réseau d'eau potable et d'égout municipal;
- Participer au service de garde de soir et de fin de semaine, selon l'horaire et les modalités établis.

Qualifications et exigences

- Démontrer une expertise pertinente;
- Avoir des connaissances en mécanique et menuiserie;
- Posséder un permis de classe 5 valide, un permis de classe 3 serait un atout;
- Expérience comme opérateur et dans l'entretien de la machinerie lourde serait un atout;
- Détenir une attestation de santé sécurité sur les chantiers de construction (ASP) serait un atout;
- Formation en eau potable de type OTUND ou équivalente serait un atout;
- Formation comme opérateur en eau usée municipale ou équivalente serait un atout;

Profil recherché

- Être débrouillard, faire preuve d'initiative, d'honnêteté et de jugement;
- Demeurer courtois envers la population et empathique à leurs besoins;
- Avoir la capacité de travailler de manière autonome ou en équipe, avec un esprit de collaboration;
- Être orienté vers le service aux citoyens et les résultats;
- Se montrer prêt à compléter le processus pour l'obtention d'un permis de conduire classe 3, de même que les attestations en eau potable de type OTUND et opérateur en eau usée municipale.

Conditions d'emploi

- Un milieu de travail stimulant et respectueux, où l'humain est au cœur des priorités;
- Des saines pratiques de gestion, axées sur la reconnaissance, la bienveillance et la mobilisation;
- Un fonds de pension avantageux;
- Des congés mobiles;
- Une couverture d'assurance collective;
- Un accès à la télémédecine;
- Des congés les vendredis après-midi;
- Une conciliation travail-vie personnelle;
- Des vêtements de travail;
- Un lieu qui aspire à faire les choses intelligemment et différemment.

Les conditions de travail et de rémunération seront établies en fonction de l'expérience et des qualifications du candidat retenu, conformément à l'échelle salariale 2025 du contrat de travail en vigueur, laquelle se situe entre 24,78 \$/heure et 31,52 \$/heure. La semaine normale de travail est de 40 heures par semaine, soit du lundi au jeudi de 7 h à 16 h, et le vendredi de 7 h à 12 h.

La date d'entrée en fonction est prévue pour la fin avril, et la durée de l'emploi pourra s'étendre jusqu'en novembre selon les besoins et possibilité de temps plein.

Les personnes intéressées à déposer leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae à info@saintbasile.qc.ca avant le **16 mars 2025 à 16 h** en mentionnant le poste pour lequel (la) ou le candidat(e) souhaite soumettre sa candidature.

Nous remercions toutes les personnes ayant soumis leur candidature. Toutefois, seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

Note : L'utilisation du masculin dans ce texte a pour seul but d'alléger la lecture et inclut également le féminin.